



COMMUNE LIBRE DE MONTMARTRE

Fondée le 11 avril 1920 par Jules Depaquit

"POUR CE QUI EST CONTRE - CONTRE CE QUI EST POUR"

Siège social : Cabaret "Chez Ma Cousine" - 12 rue Norvins - 75018 Paris

Maires successeurs : Roger Toziny - Jacques Cathy - Jehan Mousnier - Marielle-Frédérique Turpaud, Jean-Loup Bouvier (18/06/2024)

communelibredemontmartre@gmail.com & www.commune-libre-montmartre.fr



Montmartre, le 13 octobre 2024

Chers citoyens, Chères citoyennes,

J'ai le plaisir de vous adresser, avec empressement, le bulletin d'adhésion/réadhésion **pour 2025**.

Plus que centenaire, notre Commune Libre reste toujours active et dynamique. Pour organiser nos festivités collectives, nous avons constamment besoin de toutes les bonnes volontés pour faire de chaque événement un moment exceptionnel pour Montmartre, sa Commune Libre et pour tous les citoyens et citoyennes.

Notre association ayant été confirmée comme « association d'intérêt général », les cotisations et les dons peuvent ouvrir droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant dans certaines limites. Un reçu fiscal sera adressé à chaque adhérent.

Les cotisations peuvent être réglées en espèces, par chèque ou par virement bancaire :

Titulaire du Compte :	COMMUNE LIBRE DE MONTMARTRE
IBAN :	FR76 1020 7001 2770 1915 4990 374 (BIC CCBPFRPPMTG)
Indiquer comme référence :	Cotisation CLM 2025, avec Nom & Prénom... de chaque adhérent !

Souhaitant vous retrouver prochainement sur la Butte, j'attends vos cotisations avec impatience et je vous adresse mes plus cordiales salutations montmartroises.

*** Plus vous donnez, moins cela vous coûte !**

Jean-Pierre DESMOULINS, Trésorier, Féroce Gardien des Phynances.



COMMUNE LIBRE DE MONTMARTRE

BULLETIN D'ADHÉSION / RÉADHÉSION POUR L'ANNÉE ' % ' *

Nom(s) et Prénom(s) :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	E-mail :

Renouvelle(nt) mon/notre adhésion pour **2025**

Présente(nt) ma/notre demande d'adhésion (*pour les nouveaux adhérents, évidemment*)

Votre citoyen(ne) présentateur(trice) :

Les bons motifs de votre demande d'adhésion (brièvement, on n'a pas que ça à faire !...) :

Cotisation individuelle (30€) Cotisation "couplée"* (50€) Cotisation bienfaiteur (_____ €)

Je verse ma cotisation par chèque à l'ordre de "La Commune Libre de Montmartre". Je poste le bulletin et le chèque à l'adresse de correspondance rappelée ci-dessous, ou je les remets à un(e) citoyen(ne) honorablement connu(e) qui fera suivre à qui de droit dans les meilleurs délais.

Je règle ma cotisation par virement et j'adresse le bulletin comme il est écrit juste au-dessus !

ou je le retourne à clmphyances@gmail.com

Fait à Montmartre, le :

Signature :

*** Un bulletin d'adhésion par adhérent, c'est évident !**

Adresse postale pour les cotisations : Colette PRÉMESNIL, Présidente – 85, rue Lepic - 75018 PARIS